

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 4 DÉCEMBRE 2018**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Monsieur Pierre Chamberland, maire, a informé la directrice générale adjointe de son absence

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

2018-12-300

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2018-12-301

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2018 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2018.

2018-12-302

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	58455	exploitation des eaux usées	2,074.15\$
- Entreprises GM St-Blaise	12724	contrat déneigement 1 de 6	13,413.75\$
- Transport Alain Grégoire	301605	reprofilage fossé ch. 3 ^e Ligne	5,019.81\$
- Servitech Énergie Inc.	102628	expertise chaudière	556.68\$
- Servitech Énergie Inc.	102939	remplacement chaudière	9,723.48\$
- Groupe Environex	453095	analyses d'eau	169.01\$

TOTAL : 30,956.88 \$

2018-12-303

Acceptation des comptes à payer en décembre 2018 (document 1-A)-

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborés au 4 décembre 2018 au montant de 45,142.21\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de novembre 2018 au montant de 45,142.21\$ à être payés en décembre 2018, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2018-12-304

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant 264.46\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- Journal de Montréal	abonnement	80.71\$
- Walmart	décoration Noël	28.71\$
- S.A.Q.	vernissage 28 novembre	65.00\$
- Canadian Tire	lumières de Noël	73.54\$
- S.A.Q.	chorale et illumination sapin Noël	16.50\$

2018-12-305

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –

Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposés par le secrétaire-trésorier.

Je soussigné certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
Secrétaire-trésorière adjointe

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-12-306

Adoption du calendrier des assemblées du conseil pour 2019 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2019 savoir :

Mardi 8 janvier	20:00 heures
Mardi 5 février	20:00 heures
Mardi 5 mars	20:00 heures

Mardi 2 avril	20:00 heures
Mardi 7 mai	20:00 heures
Mardi 4 juin	20:00 heures
Mardi 2 juillet	20:00 heures
Mardi 6 août	20:00 heures
Mardi 3 septembre	20:00 heures
Mardi 1 ^{er} octobre	20:00 heures
Mardi 5 novembre	20:00 heures
Mardi 3 décembre	20:00 heures

2018-12-307

Fermeture des bureaux pour la période des fêtes –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que les bureaux administratifs de la Municipalité soient fermés du 21 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclusivement.

2018-12-308

Responsable de l'ouverture de la salle Roger-Fortin lors des locations en 2019 –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer un membre du Conseil responsable des locations de salle pour une période de 2 mois :

Janvier, Février :	Monsieur Paolo Girard
Mars, Avril :	Monsieur Pierre Vallières
Mai, Juin :	Madame Nicole Lussier
Juillet, Aout :	Madame Michelle Richer
Septembre, Octobre :	Monsieur Luc Van Velzen
Novembre, Décembre :	Monsieur Robert Van Wijk

2018-12-309

Présentation et dépôt du projet de règlement de taxation 2019 –

Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, présente et dépose, conformément aux dispositions de la loi, le projet de règlement 480 relatif à la taxation pour l'année 2019. Il mentionne que ce règlement établira, suite à l'adoption des prévisions budgétaires, le taux de la taxe foncière qui sera imposée sur tout immeuble situé sur le territoire de la municipalité. Il précisera que la contribution pour les services de la Sûreté du Québec et des services de prévention des incendies sera financée à même le taux de la taxe foncière générale. Il mentionne que ce règlement établira le tarif de compensation pour le service d'enlèvement, de transport et la disposition des déchets ainsi que pour le service de la collecte des matières recyclables et qu'il établira les modalités de paiement de la taxe ainsi que les précisions relatives aux taxes spéciales.

Il mentionne que ce règlement sera adopté lors d'une séance du conseil suite à l'adoption du budget.

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater la présentation et le dépôt du projet de règlement 480.

2018-12-310

Présentation et dépôt du projet de règlement de taxation pour l'entretien du réseau d'égout 2019 –

Madame Michelle Richer, conseillère, présente et dépose, conformément aux dispositions de la loi, le projet de règlement 481. Ce règlement établira la taxe pour l'entretien du réseau

municipal de collecte et de traitement des eaux usées et déterminera les modalités de paiement de cette taxe.

Elle mentionne que ce règlement sera adopté lors d'une séance conseil suite à l'adoption du budget.

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater la présentation et le dépôt du projet de règlement 481.

2018-12-311

Politique d'aide aux familles pour des activités destinées aux enfants –

CONSIDERANT QUE la Municipalité est d'avis qu'il y a lieu d'établir une politique claire relativement à l'aide qu'elle consent aux familles pour les activités des enfants.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolution à l'unanimité du Conseil :

- De consentir une aide financière jusqu'à concurrence de 300.00\$ par année pour la participation de chaque enfant à une activité culturelle, sportive, récréative ou éducative incluant les passes de saison pour ces activités;
- Que le montant sera versé sur présentation de la preuve de paiement de l'activité.

2018-12-312

UPA : demande de commandite pour le gala Agristars 2019 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser une commandite de 500.00\$ pour le gala Agristars de l'UPA le 8 avril 2019 ainsi que l'achat de deux billets au coût unitaire de 70.00\$ taxes et frais de service inclus.

2018-12-313

Demande Groupe famille en collaboration avec de Chemin d'API–

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De constater le dépôt de la demande de subvention du Groupe Famille en collaboration avec Chemin d'API;
- De mettre à la disposition du Groupe famille un montant de 1000.00\$ en 2019 pour la tenue des activités;
- D'effectuer le remboursement des dépenses pour les activités décrites dans la demande de subvention sur présentation des pièces justificatives.

2018-12-314

Centre Sportif Groupe DPJL : entente d'aide financière 2019 –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 965.93\$ pour l'année 2019 au Centre Sportif Groupe DPJL pour les infrastructures de l'aréna conformément à l'annexe 1 de l'entente intermunicipale.

2018-12-315

Prolongation de la durée de travail de l'archiviste –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la prolongation de la période de travail de Marjorie Charbonneau, archiviste, jusqu'au

31 décembre 2019 à raison d'une journée de sept heures par semaine.

2018-12-316

MTMDET : Acceptation des travaux re programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2018-2019 –

Il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'approuver les dépenses pour les travaux de reprofilage des fossés dans le rang Saint-Joseph et dans le chemin 3^e Ligne effectués par Transport Alain Grégoire Inc. au coût total de 17,488.28\$ le tout donnant droit à une subvention de 12,889.00\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local;
- De reconnaître que les travaux ont été exécutés conformément au contrat attribué par la Municipalité dans le rang Saint-Joseph et dans le chemin 3^e Ligne, dont la gestion incombe à la Municipalité;
- De transmettre la présente au Ministère des Transports accompagnée des pièces justificatives requises.

2018-12-317

Demande d'autorisation à la CPTAQ : Ferme L. M. Denault inc., aliénation de lot –

CONSIDÉRANT QUE Michel Denault, pour la ferme L.M. Denault inc., s'adresse à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour obtenir l'autorisation pour l'aliénation et la reconfiguration de l'aire de droits acquis sur le lot 277 du cadastre de la Paroisse de Saint-Valentin, utilisé à des fins agricoles par le demandeur ;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'aliénation et à la reconfiguration de l'aire de droits acquis, le lot concerné continuera à être utilisé à des fins agricoles ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance des dispositions de la Loi sur la protection territoire agricole applicables en l'espèce ;

CONSIDÉRANT QUE le lot concerné est situé en zone agricole au plan de zonage de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE vu la nature de la demande, il n'est pas approprié d'étudier la faisabilité du projet à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michelle Richer, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil de recommander à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec d'accorder au requérant l'autorisation pour l'aliénation et la reconfiguration de l'aire de droits acquis sur le lot 277 du cadastre de la Paroisse de Saint-Valentin.

2018-12-318

Florent Guay Électrique : Soumission éclairage garage –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter la soumission de la firme Florent Guay Électrique inc. pour le remplacement des 28 lampes fluorescentes au garage municipal au montant de 800.96\$

plus les taxes applicables incluant la main d'œuvre et les lampes, le remplacement de ballast est en supplément.

2018-12-319.1

Avis de motion : Modification au règlement du code d'éthique des employés –

Monsieur Pierre Vallières, conseiller, donne avis qu'il présentera lors de la séance ordinaire du Conseil du 8 janvier 2019 un règlement modifiant le règlement du code d'éthique des employés.

2018-12-319.2

Présentation du projet de modification du règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux –

ATTENDU QUE la municipalité a adopté le 6 novembre 2012 un Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1);

ATTENDU QUE la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec* est entrée en vigueur le 19 avril 2018;

ATTENDU QUE cette loi modifie l'article 16.1 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et nécessite que les municipalités (et MRC) prévoient, dans le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, des règles « d'après-mandat » similaires à celles que l'on retrouve pour les élus;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

ARTICLE 1.

Le Règlement no. 419 concernant le *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* est modifié en ajoutant l'article suivant :

ARTICLE 2. DISCRÉTION ET CONFIDENTIALITÉ

Il est interdit aux employés suivants de la municipalité :

- 1- Le directeur général et son adjoint;
- 2- Le secrétaire-trésorier et son adjoint;
- 3- Le trésorier et son adjoint;
- 4- Le greffier et son adjoint;

D'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre d'employé de la municipalité. »

ARTICLE 3.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

2018-12-320.1

Renouvellement d'adhésion PG Solutions –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications PG Solutions pour l'année 2019 de :

- Logiciel de comptabilité de PG Solutions au coût de 6,536.33\$ taxes incluses ;
- Accès Cité – UEL au coût 310.43\$ taxes incluses.

2018-12-320.2 Renouvellement d'adhésion de la Fédération Québécoise des Municipalités –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement d'adhésion annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2019 au montant de 1,099.41\$ taxes incluses.

2018-12-320.3 Renouvellement d'adhésion à Québec Municipal –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement d'adhésion annuel à Québec Municipale pour l'année 2019 au montant de 164.18\$ taxes incluses.

2018-12-321 Grenier aux trouvailles : Demande d'implication financière pour 2019 –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité de consentir une aide financière de 100.00\$ au Grenier aux Trouvailles pour l'année 2019.

2018-12-322 MRC le Haut-Richelieu : dépôt des prévisions budgétaires 2019 –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'Unanimité du Conseil de constater le dépôt des prévisions budgétaires de la MRC le Haut-Richelieu pour l'année 2019.

2018-12-323 Inspecteur municipal : remplacement temporaire –

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Serge Gibeau, inspecteur, est en congé de maladie pour une période minimale de 3 mois;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer un inspecteur en remplacement de Monsieur Gibeau afin que les demandes faites à la municipalité soient traitées selon les règlements et les lois applicable;

CONSIDÉRANT QUE la firme GESTIM inc. offre un service d'inspection en bâtiment et environnement pour la période de remplacement temporaire;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de la firme GESTIM inc. en ce qui a trait à la livraison des services d'inspection municipale et en environnement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de :

- Mandater la firme GESTIM inc. pour une journée par semaine au taux de 395,00\$ / jour, selon les modalités prévues à l'offre de services détaillée du 28 novembre 2018 ;

- De retenir les services de Monsieur Olivier Latulippe, de Madame Caroline Beaucage et de Madame Anne-Marie Pariseault de la firme GESTIM inc. pour agir à titre de fonctionnaire pour l'application :

- Des règlements de zonage, de lotissement, de construction, les règlements administratifs sur l'émission des permis et certificats et le règlement d'urbanisme de la municipalité de Saint-Valentin ;

- Des règlements sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE), sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PNA) et sur les dérogations mineures ;

- Des règlements sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q.2-R.22) ;

- Du règlement sur le captage des eaux souterraines ;

- Du règlement sur le contrôle intérimaire de la MRC le Haut-Richelieu ;

- Du règlement de la MRC le Haut-Richelieu, relatif aux cours d'eau ;

- Le règlement sur les nuisances

- Le tout en rapport des lois et règlements provinciaux et fédéraux applicables.

2018-12-324.1

Correspondance - Maison Hina : Demande d'aide financière pour 2019 –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une aide financière de 100.00\$ à la Maison Hina pour l'année 2019.

2018-12-324.2

Correspondance – L'association pulmonaire : Villes et municipalités contre le radon –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'engager la municipalité dans la campagne « Villes et municipalités contre le radon » en signant simplement le formulaire de participation, le tout sans obligation. D'envoyer via communiqués les informations pertinentes à la population.

2018-12-325

Lavery : renouvellement offre de services en droit municipal –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de retenir le forfait Classique de l'offre de services professionnels en droit municipal du 30 novembre 2018 pour un montant total de 1,000.00\$ taxes et déboursés non inclus à la firme Lavery.

2018-12-326

Cour de yoga –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la tenue de cour de yoga dans la salle Roger-Fortin tous les lundis soirs par Monsieur Michel Larose :

- Que le coût de location soit un pourcentage de 10% sur les inscriptions de la soirée qui est de 10.00\$ par personne.

- Que la disponibilité de salle puisse à l'occasion être impossible durant l'année mais que Monsieur Larose en sera informé dès que possible.

2018-12-327

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:30 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nicole Lussier
Mairesse-suppléante

Brigitte Garceau
Secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-306

Adoption du calendrier des assemblées du conseil pour 2019

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2019 savoir :

Mardi 8 janvier	20:00 heures
Mardi 5 février	20:00 heures
Mardi 5 mars	20:00 heures
Mardi 2 avril	20:00 heures
Mardi 7 mai	20:00 heures
Mardi 4 juin	20:00 heures
Mardi 2 juillet	20:00 heures
Mardi 6 août	20:00 heures
Mardi 3 septembre	20:00 heures
Mardi 1 ^{er} octobre	20:00 heures
Mardi 5 novembre	20:00 heures
Mardi 3 décembre	20:00 heures

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTÉ À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-308

Responsable de l'ouverture de la salle Roger-Fortin lors des locations en 2019

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer un membre du Conseil responsable des locations de salle pour une période de 2 mois :

Janvier, Février :	Monsieur Paolo Girard
Mars, Avril :	Monsieur Pierre Vallières
Mai, Juin :	Madame Nicole Lussier
Juillet, Aout :	Madame Michelle Richer
Septembre, Octobre :	Monsieur Luc Van Velzen
Novembre, Décembre :	Monsieur Robert Van Wijk

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOpte À SAINT-VALENTIN
Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-309

Présentation et dépôt du projet de règlement de taxation 2019

Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, présente et dépose, conformément aux dispositions de la loi, le projet de règlement 480 relatif à la taxation pour l'année 2019. Il mentionne que ce règlement établira, suite à l'adoption des prévisions budgétaires, le taux de la taxe foncière qui sera imposée sur tout immeuble situé sur le territoire de la municipalité. Il précisera que la contribution pour les services de la Sûreté du Québec et des services de prévention des incendies sera financée à même le taux de la taxe foncière générale. Il mentionne que ce règlement établira le tarif de compensation pour le service d'enlèvement, de transport et la disposition des déchets ainsi que pour le service de la collecte des matières recyclables et qu'il établira les modalités de paiement de la taxe ainsi que les précisions relatives aux taxes spéciales.

Il mentionne que ce règlement sera adopté lors d'une séance du conseil suite à l'adoption du budget.

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater la présentation et le dépôt du projet de règlement 480.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTÉ À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-310

Présentation et dépôt du projet de règlement de taxation pour l'entretien du réseau d'égout 2019

Madame Michelle Richer, conseillère, présente et dépose, conformément aux dispositions de la loi, le projet de règlement 481. Ce règlement établira la taxe pour l'entretien du réseau municipal de collecte et de traitement des eaux usées et déterminera les modalités de paiement de cette taxe.

Elle mentionne que ce règlement sera adopté lors d'une séance conseil suite à l'adoption du budget.

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater la présentation et le dépôt du projet de règlement 481.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOpte À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-311

Politique d'aide aux familles pour des activités destinées aux enfants

CONSIDERANT QUE la Municipalité est d'avis qu'il y a lieu d'établir une politique claire relativement à l'aide qu'elle consent aux familles pour les activités des enfants.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolution à l'unanimité du Conseil :

- De consentir une aide financière jusqu'à concurrence de 300.00\$ par année pour la participation de chaque enfant à une activité culturelle, sportive, récréative ou éducative incluant les passes de saison pour ces activités;
- Que le montant sera versé sur présentation de la preuve de paiement de l'activité.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOpte À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-312

UPA : demande de commandite pour le gala Agristars 2019

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser une commandite de 500.00\$ pour le gala Agristars de l'UPA le 8 avril 2019 ainsi que l'achat de deux billets au coût unitaire de 70.00\$ taxes et frais de service inclus.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

**ADOpte À SAINT-VALENTIN
Ce 4^e jour de décembre 2018**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 5^e jour de décembre 2018**

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-313

Demande Groupe famille en collaboration avec de Chemin d'API

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De constater le dépôt de la demande de subvention du Groupe Famille en collaboration avec Chemin d'API;
- De mettre à la disposition du Groupe famille un montant de 1000.00\$ en 2019 pour la tenue des activités;
- D'effectuer le remboursement des dépenses pour les activités décrites dans la demande de subvention sur présentation des pièces justificatives.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOpte À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-314

Centre Sportif Groupe DPJL : entente d'aide financière 2019

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 965.93\$ pour l'année 2019 au Centre Sportif Groupe DPJL pour les infrastructures de l'aréna conformément à l'annexe 1 de l'entente intermunicipale.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOpte À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-315

Prolongation de la durée de travail de l'archiviste

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la prolongation de la période de travail de Marjorie Charbonneau, archiviste, jusqu'au 31 décembre 2019 à raison d'une journée de sept heures par semaine.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-316

MTMDET : Acceptation des travaux re programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2018-2019

Il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'approuver les dépenses pour les travaux de reprofilage des fossés dans le rang Saint-Joseph et dans le chemin 3^e Ligne effectués par Transport Alain Grégoire Inc. au coût total de 17,488.28\$ le tout donnant droit à une subvention de 12,889.00\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local;
- De reconnaître que les travaux ont été exécutés conformément au contrat attribué par la Municipalité dans le rang Saint-Joseph et dans le chemin 3^e Ligne, dont la gestion incombe à la Municipalité;
- De transmettre la présente au Ministère des Transports accompagnée des pièces justificatives requises.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOpte À SAINT-VALENTIN
Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-323

Inspecteur municipal : remplacement temporaire

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Serge Gibeau, inspecteur, est en congé de maladie pour une période minimale de 3 mois;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer un inspecteur en remplacement de Monsieur Gibeau afin que les demandes faites à la municipalité soient traitées selon les règlements et les lois applicable;

CONSIDÉRANT QUE la firme GESTIM inc. offre un service d'inspection en bâtiment et environnement pour la période de remplacement temporaire;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de la firme GESTIM inc. en ce qui a trait à la livraison des services d'inspection municipale et en environnement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de :

- Mandater la firme GESTIM inc. pour une journée par semaine au taux de 395,00\$ / jour, selon les modalités prévues à l'offre de services détaillée du 28 novembre 2018 ;
- De retenir les services de Monsieur Olivier Latulippe, de Madame Caroline Beaucage et de Madame Anne-Marie Pariseault de la firme GESTIM inc. pour agir à titre de fonctionnaire pour l'application :
 - Des règlements de zonage, de lotissement, de construction, les règlements administratifs sur l'émission des permis et certificats et le règlement d'urbanisme de la municipalité de Saint-Valentin ;
 - Des règlements sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE), sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PNA) et sur les dérogations mineures ;
 - Des règlements sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q.2-R.22) ;
 - Du règlement sur le captage des eaux souterraines ;
 - Du règlement sur le contrôle intérimaire de la MRC le Haut-Richelieu ;
 - Du règlement de la MRC le Haut-Richelieu, relatif aux cours d'eau ;
 - Le règlement sur les nuisances
 - Le tout en rapport des lois et règlements provinciaux et fédéraux applicables.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTÉ À SAINT-VALENTIN
Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-317

Demande d'autorisation à la CPTAQ : Ferme L. M. Denault inc., aliénation de lot

CONSIDÉRANT QUE Michel Denault, pour la ferme L.M. Denault inc., s'adresse à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour obtenir l'autorisation pour l'aliénation et la reconfiguration de l'aire de droits acquis sur le lot 277 du cadastre de la Paroisse de Saint-Valentin, utilisé à des fins agricoles par le demandeur ;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'aliénation et à la reconfiguration de l'aire de droits acquis, le lot concerné continuera à être utilisé à des fins agricoles ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance des dispositions de la Loi sur la protection territoire agricole applicables en l'espèce ;

CONSIDÉRANT QUE le lot concerné est situé en zone agricole au plan de zonage de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE vu la nature de la demande, il n'est pas approprié d'étudier la faisabilité du projet à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michelle Richer, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil de recommander à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec d'accorder au requérant l'autorisation pour l'aliénation et la reconfiguration de l'aire de droits acquis sur le lot 277 du cadastre de la Paroisse de Saint-Valentin.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

**ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 4^e jour de décembre 2018**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 5^e jour de décembre 2018**

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-321

Grenier aux trouvailles : Demande d'implication financière pour 2019

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité de consentir une aide financière de 100.00\$ au Grenier aux Trouvailles pour l'année 2019.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-325

Lavery : renouvellement offre de services en droit municipal

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de retenir le forfait Classique de l'offre de services professionnels en droit municipal du 30 novembre 2018 pour un montant total de 1,000.00\$ taxes et déboursés non inclus à la firme Lavery.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOpte À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-326

Cour de yoga

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la tenue de cour de yoga dans la salle Roger-Fortin tous les lundis soirs par Monsieur Michel Larose :

- Que le coût de location soit un pourcentage de 10% sur les inscriptions de la soirée qui est de 10.00\$ par personne.
- Que la disponibilité de salle puisse à l'occasion être impossible durant l'année mais que Monsieur Larose en sera informé dès que possible.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-319.1

Avis de motion : Modification au règlement du code d'éthique des employés

Monsieur Pierre Vallières, conseiller, donne avis qu'il présentera lors de la séance ordinaire du Conseil du 8 janvier 2019 un règlement modifiant le règlement du code d'éthique des employés.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-319.2

Présentation du projet de modification du règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

ATTENDU QUE la municipalité a adopté le 6 novembre 2012 un Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1);

ATTENDU QUE la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec* est entrée en vigueur le 19 avril 2018;

ATTENDU QUE cette loi modifie l'article 16.1 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et nécessite que les municipalités (et MRC) prévoient, dans le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, des règles « d'après-mandat » similaires à celles que l'on retrouve pour les élus;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

ARTICLE 1.

Le Règlement no. 419 concernant le *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* est modifié en ajoutant l'article suivant :

ARTICLE 2. DISCRÉTION ET CONFIDENTIALITÉ

Il est interdit aux employés suivants de la municipalité :

- 1- Le directeur général et son adjoint;
- 2- Le secrétaire-trésorier et son adjoint;
- 3- Le trésorier et son adjoint;
- 4- Le greffier et son adjoint;

D'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre d'employé de la municipalité. »

ARTICLE 3.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOpte À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-324.1

Correspondance - Maison Hina : Demande d'aide financière pour 2019

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une aide financière de 100.00\$ à la Maison Hina pour l'année 2019.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTÉ À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 4 décembre 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2018-12-324.2

Correspondance – L’association pulmonaire : Villes et municipalités contre le radon

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil d’engager la municipalité dans la campagne « Villes et municipalités contre le radon » en signant simplement le formulaire de participation, le tout sans obligation. D’envoyer via communiqués les informations pertinentes à la population.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l’adoption du procès-verbal.

ADOpte À SAINT-VALENTIN

Ce 4^e jour de décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 5^e jour de décembre 2018

Brigitte Garceau

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe